



AVIS IMPORTANT

Pour les départements de la Savoie et Haute-Savoie, le tarif des annonces légales est fixé par l'arrêté du 19 novembre 2025 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021, à 0,189 € du caractère et à un forfait spécifique selon la forme des sociétés pour les annonces de constitutions, modifications, de dissolution et liquidations, non dissolution ainsi que les procédures collectives et changement de nom patronymique.

Annonces administratives

VILLE DE RUMILLY

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

M. LE MAIRE
Hôtel de ville
BP 10074150 RUMILLY - Cédex
Tél : 04 50 64 69 20
SIRET 21740225400015
Référence acheteur : 2600AMAR00
L'avis implique un marché public
Objet : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT AFFECTE A LA DIRECTION DE LA PREVENTION SECURITE SUR LA COMMUNE DE RUMILLY.
Procédure : Procédure adaptée
Forme du marché : Prestation divisée en lots : oui
Lot N° 1 - Terrassement - Gros œuvre
Lot N° 2 - Etanchéité
Lot N° 3 - Mur rideau alu/Menuserie ext. Aluocoussation/Metallerie
Lot N° 4 - Menuiserie intérieure bois
Lot N° 5 - plâtrerie/plafond suspendu/Peinture
Lot N° 6 - Chapelle/Carrelage/alcance
Lot N° 7 - Sol souple
Lot N° 8 - Plomberie/Chauffage/Ventilation
Lot N° 9 - Electricité courants forts/Courants faibles
Lot N° 10 - Aménagement extérieur/VRD
Lot N° 11 - Espaces verts/Cloture/Portail/portillon
Lot N° 12 - Sondes géothermiques
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessus avec leur pondération 60% VALEUR TECHNIQUE 40% PRIX
Dépôt dématérialisé : Actif
Remise des offres : 26/06/26 à 12h00 au plus tard.
Envoi à la publication le : 19/05/2026
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.mairie-rumilly74.fr>

26183925



Journal fondé en 1871
Hebdomadaire édité par la S.A.S
Imprimerie Ducot
Siège social : 3, rue André de Mordort 74150 RUMILLY
Directeur de publication : Stéphane Ducot
Principal actionnaire : Sogameda
Rédaction et publication locale :
3, rue André de Mordort
74150 RUMILLY CEDEX
Tél 04 50 01 10 06
Publicité extra-locale : Espace PHS, rue d'Alsace - 75010 PARIS
Tél 01 45 23 44 10
Annonces judiciaires et légales :
Habilité pour les départements 73 et 74.
Tél 04 50 01 10 06
Impression : Digitalprint
50440 Avenue-sur-Hebe
Dépôt légal à parution
CPPAP : 1028 C7854
ISSN : 1295 - 3775
Imprimé sur du papier production
France-Norvège. Certification papier produit à partir de fibres FSC®
PTOT : 0,022



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Sur le projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de Programme Local d'Habitat et de Plan de Mobilité (PLUI-HM) de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie

Du lundi 15 juin 2026 à 9h00
au vendredi 24 juillet 2026 à 12h00

Objet de l'enquête publique
Le Président de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie informe le public que par arrêté n°2026_ARURB_002en date du 22/05/2026 a été prescrite l'enquête publique portant sur la révision générale du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat et de Plan de Mobilité (PLUI-HM).

Durée de l'enquête
Du lundi 15/06/2026 à 9h00 au vendredi 24/07/2026 à 12h00 (40 jours).
La commission d'enquête
Par décision n° E26000043 /38 du 24/04/2026 et décision de remplacement du 12/05/2026, Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Grenoble a désigné une commission d'enquête composée comme suit :

Président : Monsieur Jean-Louis PRESSE
Commissaires enquêteurs titulaires : Madame Violetta RAGUÉ et Madame Denise LAFFRI

Commissaire enquêteur suppléant : Madame Sophie BEZAUIT
Composition du dossier d'enquête publique
Le dossier d'enquête publique comporte :

- le projet de révision générale du PLUI-HM comprenant : la procédure administrative, le PADD, le rapport de présentation, le règlement écrit et graphique, les annexes, les orientations d'aménagement et de programmation (OAP), les programmes des orientations et actions (POA) ;
- Le bilan de la concertation
- Les avis rendus par les personnes publiques associées et consultées
- Les avis rendus par les conseils municipaux des 17 communes du territoire
- L'avis rendu par l'autorité environnementale (MRAE)
- Le mémoire en réponse de la collectivité à l'avis de la MRAE
- Les mesures de publicité
- Les courriers de désignation de la Commission d'enquête du TA

Consultation du dossier d'enquête publique
Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier d'enquête publique sera consultable en version papier au siège de la Communauté de Communes, et au sein des mairies de 4 communes membres de la Communauté de Communes à savoir : Marcellaz-Albanais, Vallières-sur-Fier, Vaulx et Massingy. La consultation du dossier papier pourra intervenir aux jours et heures d'ouverture habituels, sauf jour(s) férié(s) et jours de fermeture exceptionnelle.

Le dossier à consulter étant identique dans tous les lieux d'enquête ci-avant désignés, chaque personne intéressée pourra le consulter dans le lieu de son choix.
Le dossier d'enquête publique est consultable en version numérique depuis le registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/7365>.
Un poste informatique sera tenu à disposition en accès libre au siège de la Communauté de Communes aux jours et horaires habituels d'ouverture sur la période considérée, sauf jour férié et jour de fermeture exceptionnelle, afin de permettre la consultation du dossier.

Modalités de dépôt des observations et propositions
Pendant la durée de l'enquête, le public pourra faire ses observations et propositions :
- Sur le registre dématérialisé disponible sur le site internet dédié à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/7365>

- Par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete-publique-7365@registre-dematerialise.fr

- Dans les registres d'enquête papier établis sur feuillets non mobiles, cotés et parafés par un des membres de la Commission d'enquête, déposés à la Communauté de Communes et au sein des mairies de 4 communes membres du territoire de Rumilly Terre de Savoie, ci-avant désignées (Marcellaz-Albanais, Vallières-sur-Fier, Vaulx et Massingy).

- Par voie postale, au siège de l'enquête publique, à : Monsieur le Président de la commission d'enquête, Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, 3 Place de la Manufacture - BP69, 74152 Rumilly Cedex.
Toutes les observations, courriers et courriers réceptionnés avant la date et l'heure d'ouverture et après la date et l'heure de clôture de l'enquête publique ne pourront pas être pris en considération par la Commission d'enquête.

Accueil du public
La Commission d'enquête se tiendra à disposition du public, pour recevoir ses observations, dans les lieux, jours et heures suivants :

Sites et adresses des lieux d'enquête publique	Dates et horaires des permanences
Siège de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie 3 place de la Manufacture BP 69, 74152 Rumilly Cedex	Mardi 16 juin 2026 : de 15h à 18h Samedi 04 juillet 2026 : de 9h à 12h Mercredi 08 juillet 2026 : de 14h à 17h Vendredi 24 juillet 2026 : de 9h à 12h
Mairie de Marcellaz-Albanais 33 place de l'Albanais, 74150	Samedi 20 juin 2026 : de 9h à 12h Samedi 27 juin 2026 : de 9h à 12h Samedi 18 juillet 2026 : de 9h à 12h
Mairie de Vallières-sur-Fier 101 route d'Anney, 74150	Mardi 23 juin 2026 : de 14h à 17h Lundi 06 juillet 2026 : de 14h à 17h Lundi 20 juillet 2026 : de 9h à 12h
Mairie de Vaulx 32 route d'Hauterive, 74150	Vendredi 26 juin 2026 : de 14h à 17h Jeudi 16 juillet 2026 : de 14h à 17h
Mairie de Massingy 1 Route du Chef-Lieu, 74150	Mardi 16 juin 2026 : de 14h à 17h Vendredi 03 juillet 2026 : de 14h à 17h Vendredi 24 juillet 2026 : de 9h à 12h

Mesures de publicité

Cet avis sera affiché au siège de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie et dans les communes membres de la Communauté de Communes (Bloye, Bloye, Crempigny-Bonnequière, Etercy, Hauterive-sur-Fier, Lornay, Marcellaz-Albanais, Marigny-Saint-Marcel, Massingy, Moye, Rumilly, Saint-Eusèbe, Sales, Thuy, Vallières-sur-Fier, Vaulx, Versoignes).
Il sera publié dans 2 journaux diffusés dans le département de la Haute-Savoie, à savoir « Le Dauphiné Libéré » et « L'Hebdo des Pays de Savoie » au plus tard 15 jours avant le début de l'enquête publique et rappelé dans les 8 premiers jours de l'enquête.

A l'issue de l'enquête publique
Dans un délai de trente jours à compter de la date de clôture de l'enquête, la Commission d'enquête transmettra à Monsieur le Président de Rumilly Terre de Savoie et au Président du Tribunal Administratif de Grenoble, le dossier d'enquête, son rapport et ses conclusions motivées.

Le rapport et les conclusions de la Commission d'enquête seront tenus à disposition du public, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, au siège de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie et sur le registre dématérialisé à l'adresse <https://www.registre-dematerialise.fr/7365>

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

Au terme de l'enquête publique, le projet de révision générale du PLUI-HM, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport et des conclusions de la Commission d'enquête, sera soumis à délibération du Conseil communautaire en vue de son approbation.

26184069

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES USSES ET RHÔNE

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

M. Paul RANHAUD - Président
70 route de la Semine
74270 Chêne En Semine
Tél : 04 50 56 15 30
mél : accueil@cc-ur.fr
web : <http://www.mp74.fr>
SIRET 20007085200187
Groupement de commandes : Non
L'avis implique un marché public
Objet : Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage
Extension des lits de séchage plantés de roseaux (filière boues) - STEP de Frangy
Commune de Communes Usse & Rhône
Référence acheteur : CCUR-027
Type de marché : Services
Procédure : Procédure adaptée ouverte
Technique d'achat : Sans objet
Lieu d'exécution : 70 route de la Semine 74270 Chêne En Semine
Durée : 6 mois
Classification CPV Principale : 71336000
Services d'assistance dans le domaine de l'ingénierie
Forme du marché : Prestation divisée en lots : non
Les variantes sont exigées : Non
Conditions de participation
Critères : renvoi au R.C.
Marché réservé : NON
Réduction du nombre de candidats : Non
La consultation comporte des tranches : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Non
Visite obligatoire : Non
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Renseignements d'ordre administratifs :
Service Assainissement
Tél 04 50 56 15 30
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui
Dépôt dématérialisé : Actif
Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée
Remise des offres : 26/06/26 à 12h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français.
Envoi à la publication le : 20/05/26
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.mp74.fr>

26183972

Constitution de société

Par acte SSP du 19/05/2026, il a été constitué une Société en Nom Collectif ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

CHAMPS SIMOND

Objet : La construction en sous-traitance de logements en vue de leur vente, en totalité ou par fractions, à des tiers.
Siège social : 46 avenue Gambetta 74000 ANNECY

Capital : 1 000 euros représentés en intégralité par des apports en numéraire.
Durée : 99 années

Associés : PRIMAS au capital de 10 000 000 € sise 46 avenue Gambetta - 74000 ANNECY immatriculée 488 462 74000 ANNECY

CITYSEB au capital de 5 000 000 € sise 46 avenue Gambetta - 74000 ANNECY immatriculée 441 129 301 RCS ANNECY

GÉRANT : PRIMAS (désignée ci-avant).
Cession de parts : Les parts sociales ne peuvent être cédées entre associés ou à des personnes étrangères à la société qu'avec le consentement de tous les associés.

Immatriculation au RCS d'ANNECY

26184062



Avis est donné de la constitution de la Société Civile MENDILAC, intervenue par acte sous seing privé en date du 12/05/2026 présentant les caractéristiques suivantes :

Objet : l'acquisition, la propriété, l'échange ainsi que la location, l'administration et la gestion de tous biens immobiliers, mobiliers, créances et placements tels que valeurs mobilières, titres, droits sociaux, parts d'intérêts de toute nature ;

CAPITAL SOCIAL : 1 000 €.

SIÈGE SOCIAL : 14 Impasse du Commerce 74160 NEYDENS.

GÉRANT : Mme Claire MEUNIER 174 Impasse du Commerce 74160 NEYDENS

DURÉE : 99 ans.
CESSION DE PARTS : Agrément dans tous les cas des cessionnaires de parts sociales par décision de l'assemblée générale extraordinaire.

RCS : THONON LES BAINS.

Pour avis, le Gérant.

26184178

Modifications

SAVOIE PISCINES ET SPAS LA BIOLLE

SARL au capital de 173 000 €
porté à 182 169 €
S: 1763 Route d'Anney,
73410 LA BIOLLE
900 455 752 RCS CHAMBERY

Suivant décision du 22/05/2026, l'Associé Unique a
- décidé une augmentation du capital social de 9 169,00 € par apports en numéraire, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention :
Capital social : 173 000 euros
Nouvelle mention :
Capital social : 182 169 euros
- nommé en qualité de cocréant M. Yan ARTUFEF, demeurant 9 rue Davat 73100 AIX LES BAINS, pour une durée illimitée, à compter du même jour.

Pour avis.

26184084



CABINET BSC
34 place Bellecour
69002 Lyon 2e Arrondissement

DEBOURDOC

SELARL au capital de 1000 €
Siège social : 816 route du tunnel
73370 LE BOURGET-DU-LAC
939 965 263 RCS de CHAMBERY

Le 07/05/2026, le gérant a décidé de transférer le siège social au 60 Route des Gorges du Sierraz 73100 GRÉSY-SUR-AIX, à compter du 07/05/2026. Attention au RCS de CHAMBERY

26183974



Annoncez en toute
légalité : votre
visibilité, notre
engagement à
travers toute la
France !